L'Association Vivre Vaires soutient les 5 élus du groupe d'opposition Vivre Vaires

Association Vivre Vaires

Daniel WATHLÉ | Céline RECULET | Erick NILES | Scarlett BERGAGNA | Frédéric VAUBOURG

# Lettre d'information N° 9

## Chères Vairoises, chers Vairois,

Cette année encore, la rentrée a été animée pour la majorité municipale. Le 3 septembre dernier ce sont plusieurs centaines de personnes qui se sont rassemblées devant la mairie pour manifester contre le projet du méga entrepôt de 25 000 m² qui doit se construire dans la ZAC du Gué de Launay.

Interpellée par la foule, la Maire Edmonde Jardin a dit ne pas être informée de ce projet alors même qu'elle en a reçu la description technique en décembre 2021.

En invitant ses administrés à aller plutôt manifester devant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne, qui effectivement, au titre de la compétence développement économique, est chef de file sur le projet, elle oublie que l'agglomération est l'expression des 12 villes qui la composent et qu'elle n'a pas d'autorité sur la ville de Vaires sur Marne.

Double discours, quelques jours plus tard lors de la réunion publique, en présence du président et du vice-président de l'agglomération, elle plébiscite ce projet dont elle se dit « être fière. »
Le projet de la ZAC ne date pas de 2022. Initialement il était prévu 4 bâtiments distincts et séparés comme on peut le voir dans l'encadré bleu de la photo ci-contre qui est toujours affiché à l'entrée de la ZAC et non un méga-entrepôt de 25 000 m².

Si ce projet voit le jour en l'état, les vairois en subiront les conséquences, car le cahier des charges permet le passage de 45 camions et 200 véhicules type camionnette par jour.
Les élus Vivre Vaires, souhaitent que la majorité confirme officiellement et rapidement que la circulation des poids lourds restera interdite en traversée de Vaires !

Les élus Vivre Vaires demanderont également à ce que soient réalisées des études complémentaires sur le trafic et l'impact sur l'écosystème Natura 2000 du Bois de Vaires, qui n'ont dans les 2 cas pas fait l'objet d'études indépendantes à ce stade, ou que celles-ci n'ont pas été portées à la connaissance des élus et de la population.

Les élus Vivre Vaires ne sont pas contre le projet de la Zone d'Aménagement Concerté et le mot CONCERTE a toute son importance ! En effet, lors de la réunion publique du 22 septembre un engagement a été pris : mettre en place en un comité de suivi à la main de la maire pour faire participer les vairois aux choix des entreprises et sur la base d'éléments objectifs.

**La Maire Edmonde Jardin et Yohann Desfoux premier adjoint et Vice-Président à P.V.M. siègent dans les instances dirigeantes de l'agglomération. Sauront-ils défendre les intérêts des Vairois ?**

# Le projet de maison médicale initial revisité par un entrepreneur audacieux

Emplacement de la maison médicale

Nous avons pu récemment rencontrer Steeve Nabet, chirurgien-dentiste installé à Vaires-sur-Marne depuis 2018 et propriétaire du cabinet dentaire de la rue de la Gare. M. Nabet a rapidement constaté le manque de professionnels de santé et particulièrement de médecins généralistes sur notre commune à laquelle il s'est très rapidement attaché. Il nous a ainsi présenté son projet de maison médicale et nous a expliqué pourquoi il s'était engagé dans le challenge de l'acquisition des locaux du rez-de-chaussée du nouvel immeuble en face de la mairie.

## Explications d'un ambitieux projet d'entreprise privée au service de l'intérêt général ! mais auparavant, un peu de contexte . . .

En 2017 face à la pénurie de médecins généralistes sur notre commune et sur la base des bonnes pratiques du secteur médical permettant d'attirer les médecins, trop peu nombreux en France et particulièrement en Seine-et-Marne, la Municipalité décide l'implantation d'une maison médicale dans la future construction à la place de la « maison Pujo».

Le sujet de l'arasement d'une belle meulière fait débat mais le besoin de médecins associé à cet emplacement idéalement situé au cœur de ville décide du projet. Le terrain est vendu à un promoteur en 2020 avec un accord intégrant la mise en place d'une maison de santé en rez-de-chaussée de cet immeuble.

**Malgré l'engagement pris à l'unanimité par l'équipe en place en 2017** menée par Mme Recio, contre toute attente, la nouvelle majorité élue décide de le rejeter dès son arrivée à l'été 2020. L'actualité parle : à la place de ce projet porté en partenariat avec un promoteur pour un coût nul pour la collectivité, celle-ci s'est finalement engagée dans une voie de replis : un cabinet médical dans la ZAC du Gué de Launay, à 1 km du centre-ville avec plus de 500 000 € de dépenses à charge de la municipalité évitables, privant la ville d'autres investissements essentiels.

Revenons à M. Nabet qui décide donc en 2021 d'acquérir les 500 m² au 15 – 17 boulevard de Lorraine non utilisés par la mairie pour y installer de son propre chef une maison médicale composée dans un premier temps de 5 cabinets médicaux et de 7 fauteuils dentaires, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Son projet nous a séduit sur trois points.

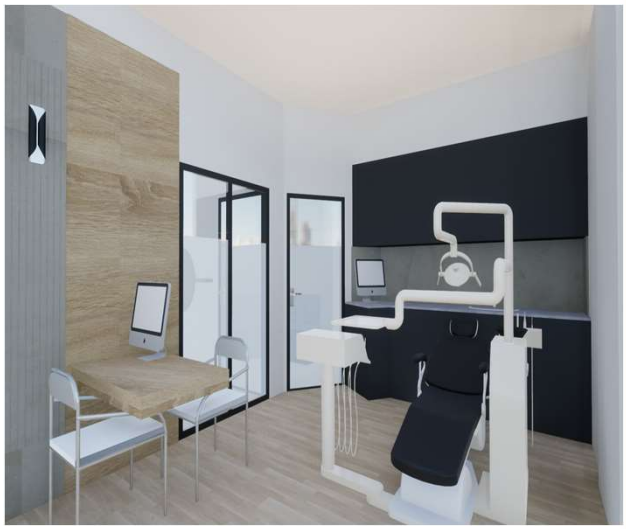

**Il répond** tout d'abord au besoin en volume du nombre de généralistes avec l'installation dès l'ouverture de 2 médecins généralistes.

**Il répond** ensuite à la qualité d'accueil attendue tant des médecins que des patients grâce à une organisation architecturale étudiée, innovante et spacieuse de manière à conserver des pratiques de distanciation des patients qui ont été mises en lumière ces 2 dernières années.

Enfin, **il s'inscrit** pleinement dans la modernisation de la santé publique.
En partenariat avec la pharmacie, il est prévu la mise en place d'une salle dédiée à la téléconsultation (MEDADOM) ci-contre, permettant de traiter les besoins de premier niveau.

Question planning, le projet avance vite et est prévu pour le 1er trimestre 2023.

M. Nabet nous précise avoir déjà associé 2 médecins généralistes à son ambitieux projet. *Espérons que la majorité actuelle saura ravaler son orgueil et fera tout le nécessaire* afin que ce projet aboutisse au plus vite dans une période économiquement contrainte. En tout cas nous, nous souhaitons bonne chance et succès à M. Nabet !

**Ce projet démontre la pertinence d'associer des partenaires du monde économique aux besoins sociaux de notre territoire. Il pourra encourager notre municipalité, à favoriser ce type d'opportunités pour dégager de nouvelles marges de manœuvre .**

## Nos commerçants à la fête avec l'augmentation des droits de voirie, . . . jusqu'à 1500% d'augmentation ! . . .

Sous l'impulsion de Madame la Maire Edmonde JARDIN, et de ses 2 adjoints Yohann DESFOUX (finances) et Didier DESFOUX (urbanisme) **la seule majorité municipale a voté à l'unanimité** l'augmentation des droits de voiries. Les principaux impactés sont nos commerçants qui pourtant font de leur mieux pour réveiller notre centre ville.

Les 5 élus de Vivre Vaires ont voté contre ce choix politique.

Madame la Maire, pour justifier l'augmentation des taxes de voiries, nous a expliqué que le montant récolté était dérisoire comparativement aux autres communes et ne représentait que 900 €uros par an. Elle n'a cependant pas su répondre à la question de la projection financière à savoir, **combien cette augmentation allait rapporter à la ville** ?

**Comme le dit l'adage « l'argent qu'on ne dépense pas, on n'a pas besoin de le gagner !»** d'où une petite suggestion pour nos élus, Maire et Adjoints indemnisés.

Supprimez votre majoration de 15% de vos indemnités qui n'a plus aucune justification puisque Vaires-sur-Marne n'est plus chef lieu de canton. Certes comme vous l'affirmez, cette majoration est peut-être légale mais **est-elle éthique ?** Par ailleurs, la suppression de la majoration de 15% engendrerait immédiatement une économie sur le budget de la ville de plus de 20 000 € par an. Libre à chacun de calculer le coût de la majoration des indemnités des élus de la majorité actuelle sur les 6 ans que dure la mandature. Vivement 2026 . . .

## Ici c'est Vaires « sale » . . . mais non ici c'est Versailles !

Les élus de Vivre Vaires sont de plus en plus sollicités par les vairois qui se plaignent de **l'état de « saleté »** pour ne pas dire insalubrité de la ville de Vaires car « une vairoise nous a raconté s'être trouvée nez à nez avec un rat sur le perron de sa maison! » .
Aussi toutes ces feuilles non ramassées qui jonchent les rues et pas seulement celles du centre-ville sont glissantes et donc très dangereuses pour nos séniors. Faut-il un accident pour enfin changer les directives et faire que **NOTRE ville** soit à nouveau bien entretenue ?

Grande illumination jeudi 28 octobre à 22h30 où le stade René SAUVAGE et son bâtiment sont en grande lumière !
**Et pourtant** il n'y avait ni match, ni entrainement, le portail était fermé et aucune voiture sur le parking ! Vaires ville riche qui n'a nul besoin d'économiser l'énergie ? **Bravo à la majorité municipale qui va enfin pouvoir** baisser nos impôts comme promis lors de la campagne.

## Pour nous contacter, nous soutenir et nous rejoindre . . .

*asso.vivrevaires@gmail.com* *Tel : 07 81 03 61 03*